

Expérience de Tamwilcom en matière de finance verte

Offre et challenges

Abdelmoughite Abdelmoumen, Directeur Stratégie - Tamwilcom

EMGN Academy, Mai 2025

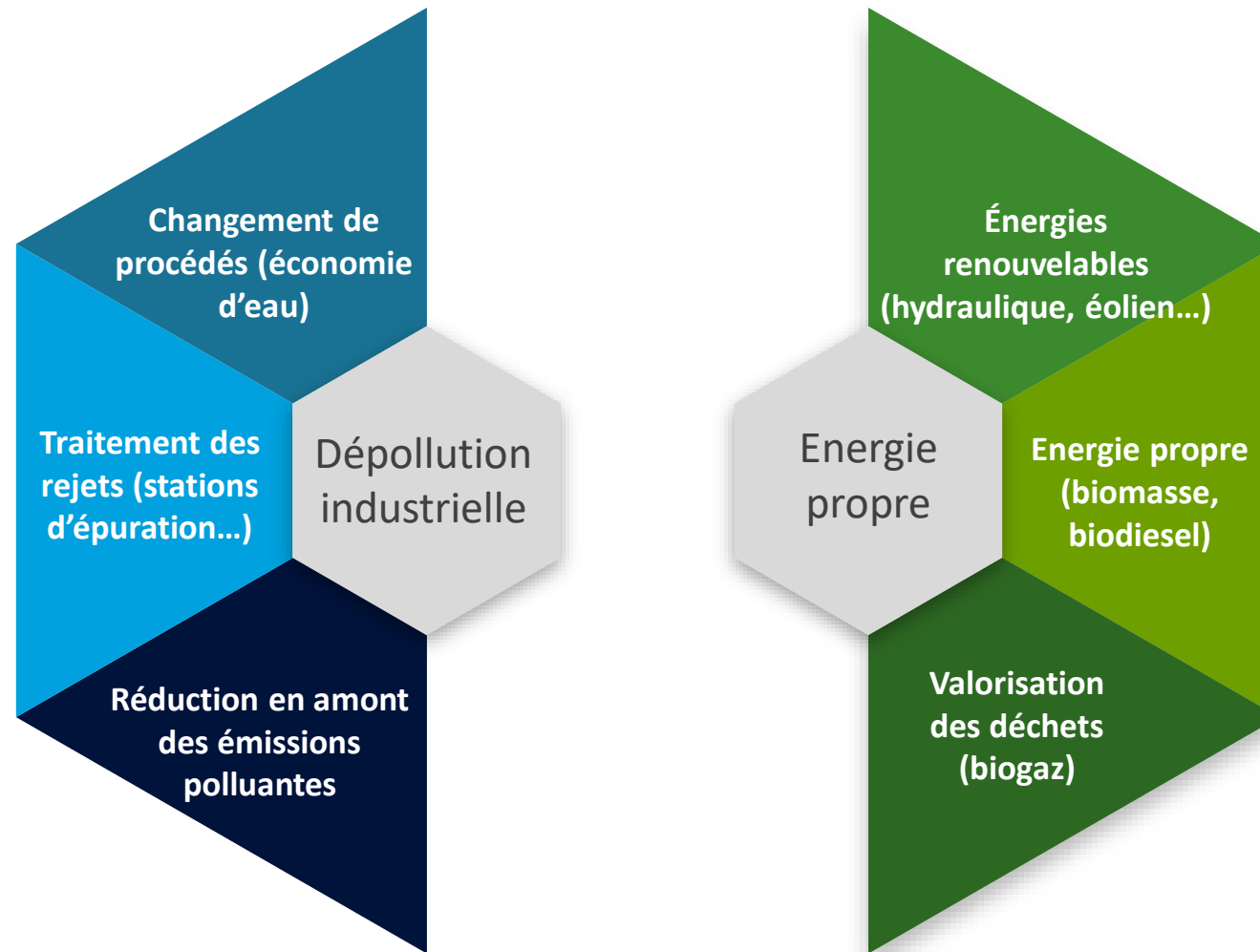
Contenu de la présentation

- Importance de l'économie verte dans l'activité de Tamwilcom
- Mécanisme de financement dédié aux projets verts « *Green Invest* »
- Feuille de route relative au verdissement du dispositif de garantie et de financement
- Principaux challenges rencontrés par l'offre de finance verte

Importance de l'économie verte dans l'activité de Tamwilcom

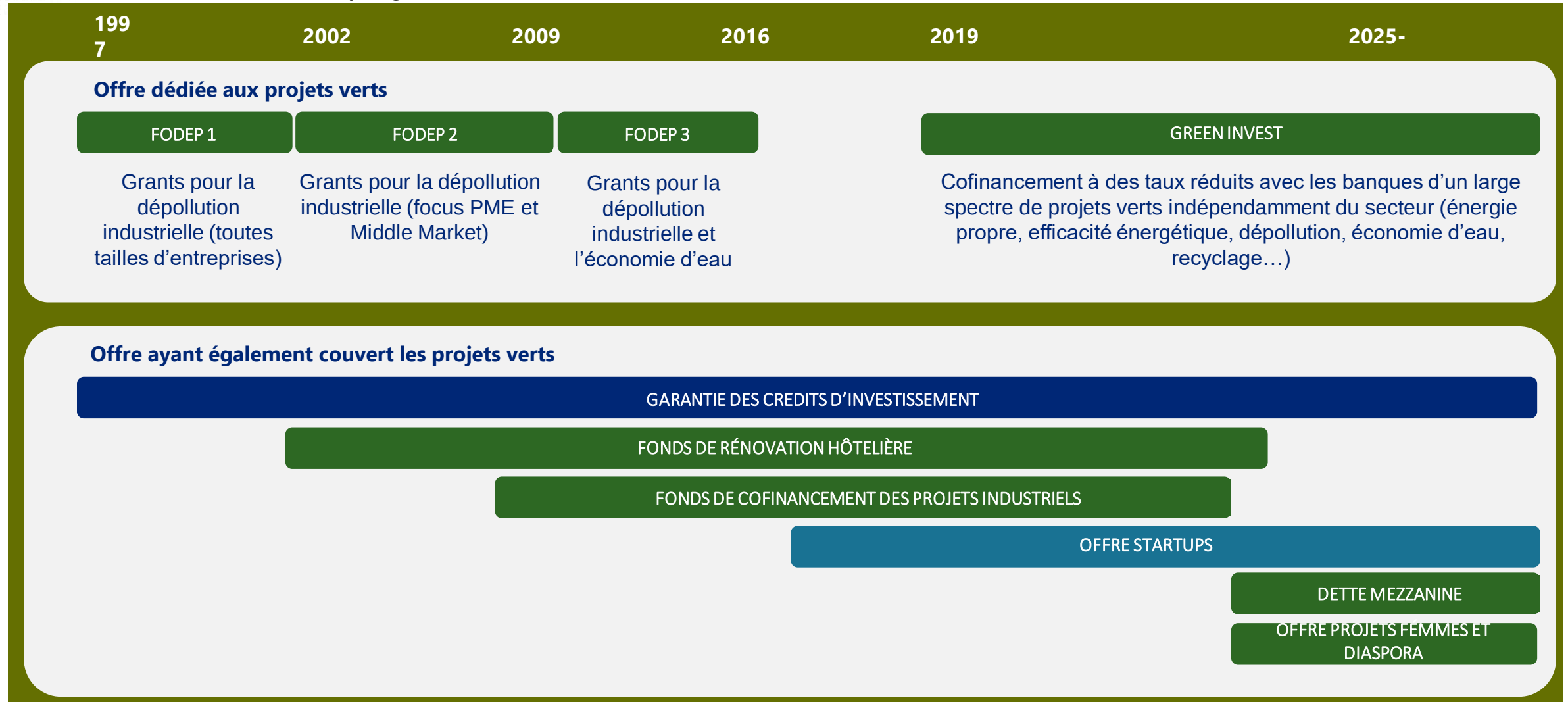
LES PROJETS VERTS, CIBLE IMPORTANTE POUR TAMWILCOM

À travers ses différents mécanismes d'intervention en faveur des entreprises vertes et des projets verts initiés dans divers secteurs d'activité, Tamwilcom a mobilisé près de 60 Million USD de financements, notamment ceux liés à la dépollution industrielle.



L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT VERT AU SEIN DE TAMWILCOM

L'activité de financement des projets verts a démarré au niveau de Tamwilcom depuis plus de 20 ans sous des formes différentes en fonction des programmes :



Mécanisme de financement dédié aux projets verts

GREEN INVEST



Nature du mécanisme

- Financement jumelé à des prêts accordés par les Banques.
- Entreprise de droit marocain ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire.
- Tous les secteurs productifs à l'exception de la promotion immobilière et la pêche hauturière.



Mode d'intervention

- **Opérations éligibles** : Acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions à condition que les constructions ne dépassent pas 20% du coût global du projet. Les projets doivent rentrer dans l'une des catégories suivantes :
 - ✓ Energies renouvelables : Production d'énergie (électricité, force motrice...), autres applications (éclairage, froid...)
 - ✓ Efficacité énergétique* : Réduction (20% minimum) de la consommation d'énergie, isolation, recyclage de la chaleur...
 - ✓ Dépollution et économie des ressources* : Réduction (20% minimum) des émissions en amont ou en aval des process, Économie / recyclage de l'eau et des matières premières...
 - ✓ Valorisation des déchets* : Collecte et recyclage des déchets, valorisation des déchets via des produits dérivés...
 - ✓ Fabrication d'équipements et intrants liés aux projets éligibles : Production/assemblage d'équipements, composants ou consommables liés aux applications citées plus haut.

* Recours obligatoire à une expertise externe démontrant la faisabilité du projet et son impact écologique positif

Energies renouvelables et propres : Définition large des applications éligibles



Exemples de projets éligibles

Installation de panneaux solaires dans des usines, entrepôts, hôtels...

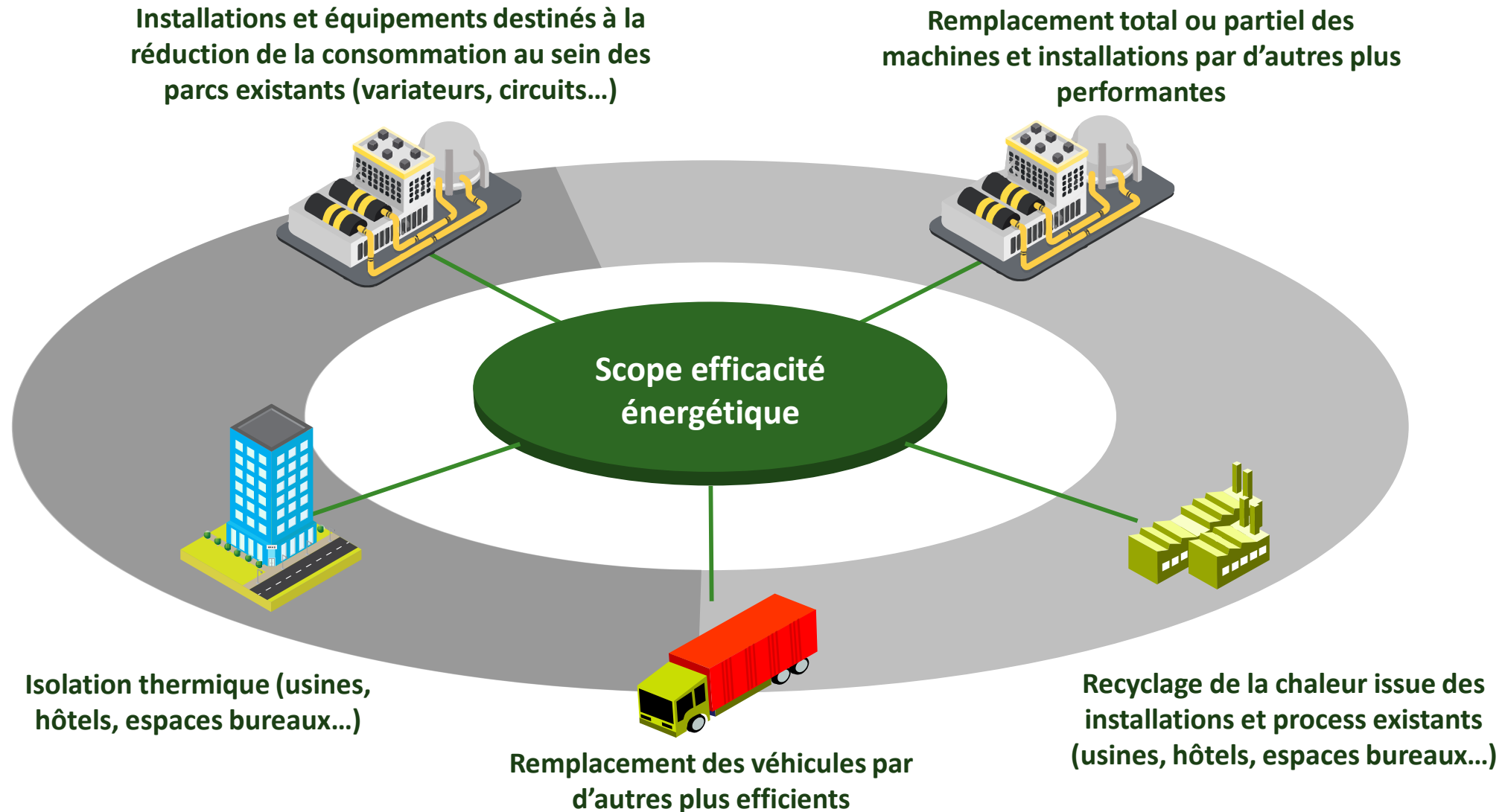
Production d'électricité (usage propre ou revente) à partir du solaire...

Installation de chaudières fonctionnant à la biomasse auprès des clients

Pompage agricole solaire (usage propre ou fourniture de service)

Éclairage fourni par une ESCO sur la base de sources propres

Efficacité énergétique : Scope couvrant une large étendue de solutions (non-exhaustif)

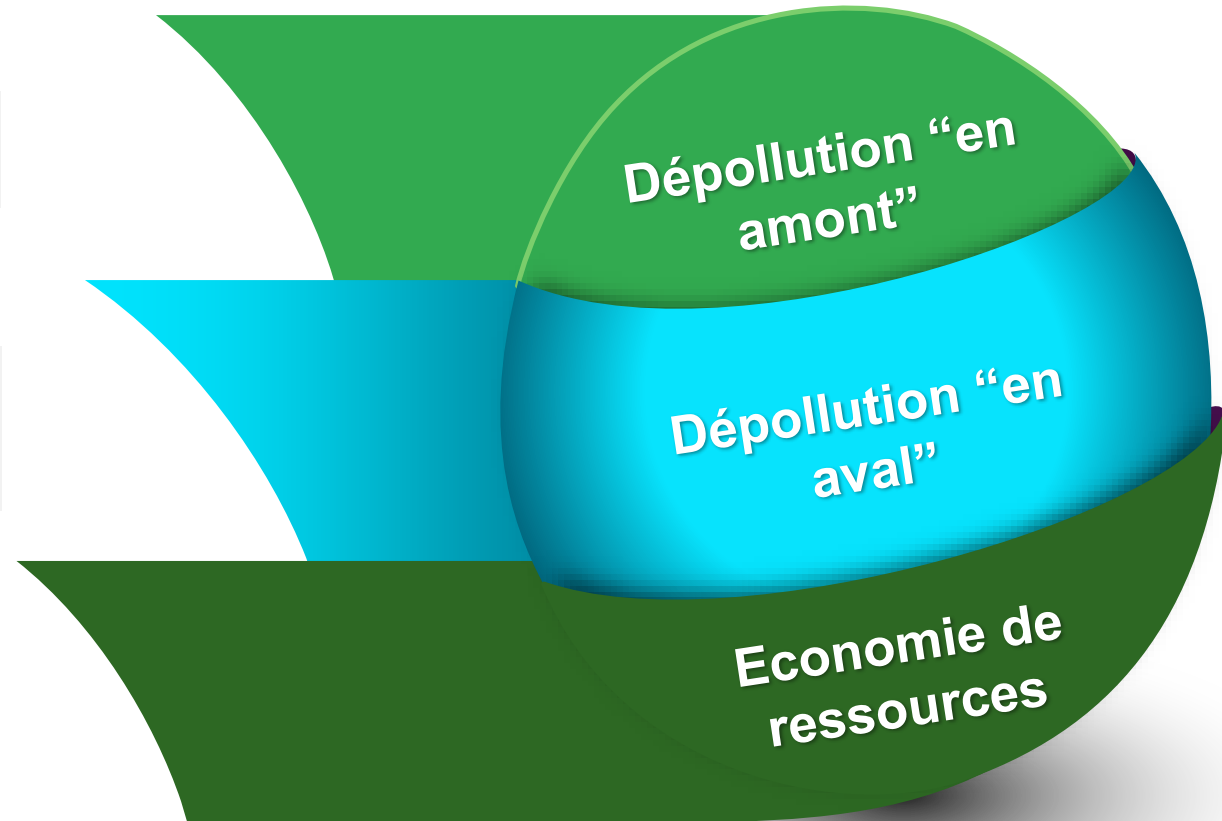


Dépollution/Gestion ressources : Prévention/traitement des émissions et l'économie des ressources

Prévention des émissions via une action sur les procédés afin de réduire les émissions en amont

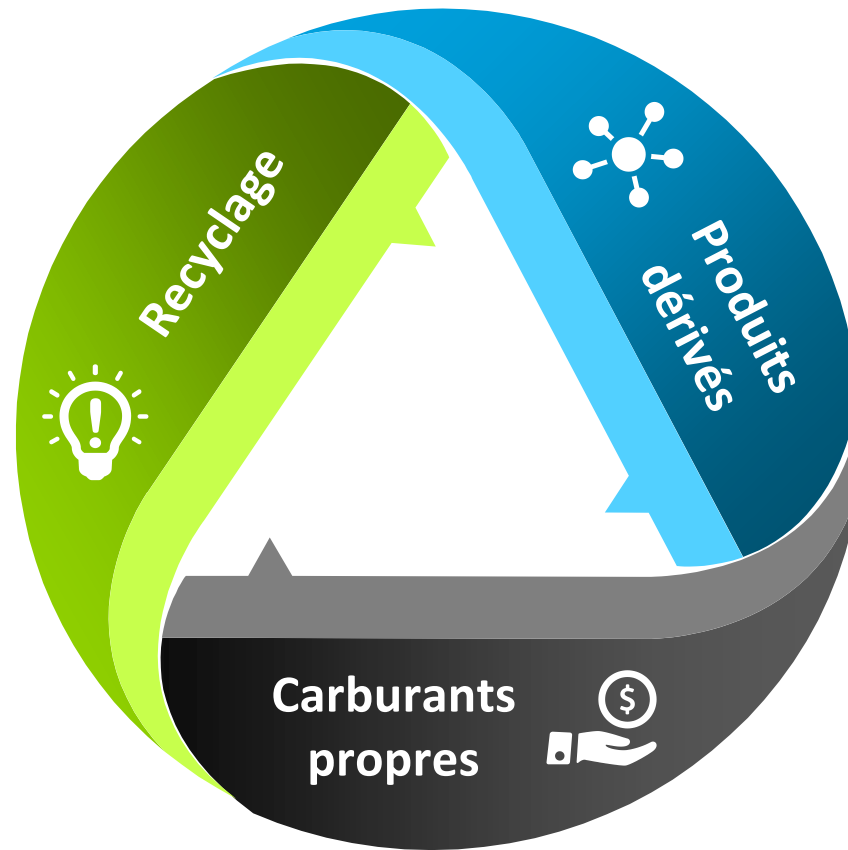
Équipements et installations de traitement/élimination des émissions issues de l'activité

Recyclage de l'eau, désalinisation, réduction de la consommation des matières premières...



Economie circulaire : Projets de recyclage et valorisation des déchets

Recyclage des matières premières pour réutilisation dans la production de produits finis (aluminium, plastique, carton...)



Transformation des déchets en produits et sous-produits pour des usages différents (meubles, vêtements, articles ménagers...)

Transformation des déchets en combustibles propres et efficaces (biomasse, biogaz...)

Equipements liés : Production des équipements et intrants relatifs aux projets verts

Équipements jugés directement liés (Panneaux solaires, chaudières, batteries de stockage d'électricité, pompes à chaleur...)

Équipements

Pièces et parties des équipements ainsi que des équipements add-on (variateurs, convertisseurs...)

Composants et pièces

Exemples de projets éligibles

Cartes électroniques intelligentes de contrôle, compteurs munis de fonctions spéciales, logiciels...

Solutions électroniques

Isolants (mousses, peintures...), solutions chimiques, filtres, carburants propres...

Consommables et intrants

GREEN INVEST

Un financement prévoyant des conditions avantageuses

Paramètres clés

Mode d'octroi

- Crédit (MLT) conjoint avec les banques selon des conditions avantageuses

Autofinancement minimum
20%

Part maximum part GREEN INVEST*
40%

Montant de la part GREEN INVEST*

Jusqu'à 10 millions DH

** La part de la banque (montant et %) ne peut être < part GREEN INVEST*

Durée de remboursement

Jusqu'à 12 ans (différé jusqu'à 4 ans)

Taux d'intérêt (part GREEN INVEST)

2,5% l'an HT

Dossiers à présenter via les banques

Préparation dossier (technique, business plan...)



Analyse et accord de principe de la banque



Examen et accord TAMWILCOM



Montage du dossier de prêt & garantie par la banque



Déblocage des fonds par la banque

Feuille de route relative au verdissement du dispositif de garantie et de financement

FEUILLE DE ROUTE 2024-2030 RELATIVE AU VERDISSEMENT À L'ACTIVITÉ

Dans le cadre de la vision de l'Etat marocain en matière de développement durable, Tamwilcom a adopté une feuille de route pour le verdissement de ses interventions en faveur des entreprises privées. S'étalant sur la période 2024 – 2030, cette feuille de route sera déclinée en phases progressives afin de ne pas impacter les PME et pour permettre aux banques d'accompagner ces nouvelles exigences :

Phase 1 : Test et initiation

2024 - 2026

- Amélioration des garanties au profit des projets verts (quotité et plafond)
- Amélioration Green Invest
- Introduction de l'obligation d'un questionnaire de collecte de l'information sur l'empreinte environnementale pour les crédits MLT à partir de 20 MDH et pour des secteurs pilotes

Phase 2 : Extension

2027 - 2029

- Extension du dispositif de collecte à d'autres secteurs et abaissement du seuil d'application à 10 MDH (crédits d'investissement)
- Intégration du volet environnemental dans les paramètres de garantie des projets d'investissement

Phase 3 : Généralisation

À partir de 2030

- Généralisation à tous les secteurs et tous les financements dépassant 10 MDH
- Exclusion des projets à impact environnemental jugé non tolérable

Autres mécanismes de garantie et de financement couvrant également les projets verts

AUTRES MÉCANISMES COUVRANT ÉGALEMENT LES PROJETS VERTS

Outre le mécanisme dédié à l'économie verte, Tamwilcom a lancé en 2024 plusieurs nouveaux mécanismes en plus d'améliorations de dispositifs existants. Tous ces produits sont ouverts aux projets de l'économie verte à des conditions avantageuses :

Offre MDM Invest & Tamwil

- Crédit conjoint (MDM Tamwil) et prime d'investissement (MDM Invest) pour les projets initiés par des MDM éligibles.
- Sélection de secteurs éligibles incluant l'énergie et l'économie verte.
- Conditions avantageuses : jusqu'à 10% du projet pour la prime MDM Invest et taux 2.5% pour MDM Tamwil.

Offre Ilayki Invest

- Crédit conjoint pour les projets initiés par des entreprises féminines.
- Sélection de secteurs éligibles incluant l'énergie et l'économie verte.
- Conditions avantageuses : part Ilayki Invest jusqu'à 40% du projet à un taux de 2%.

Offre garantie TPME

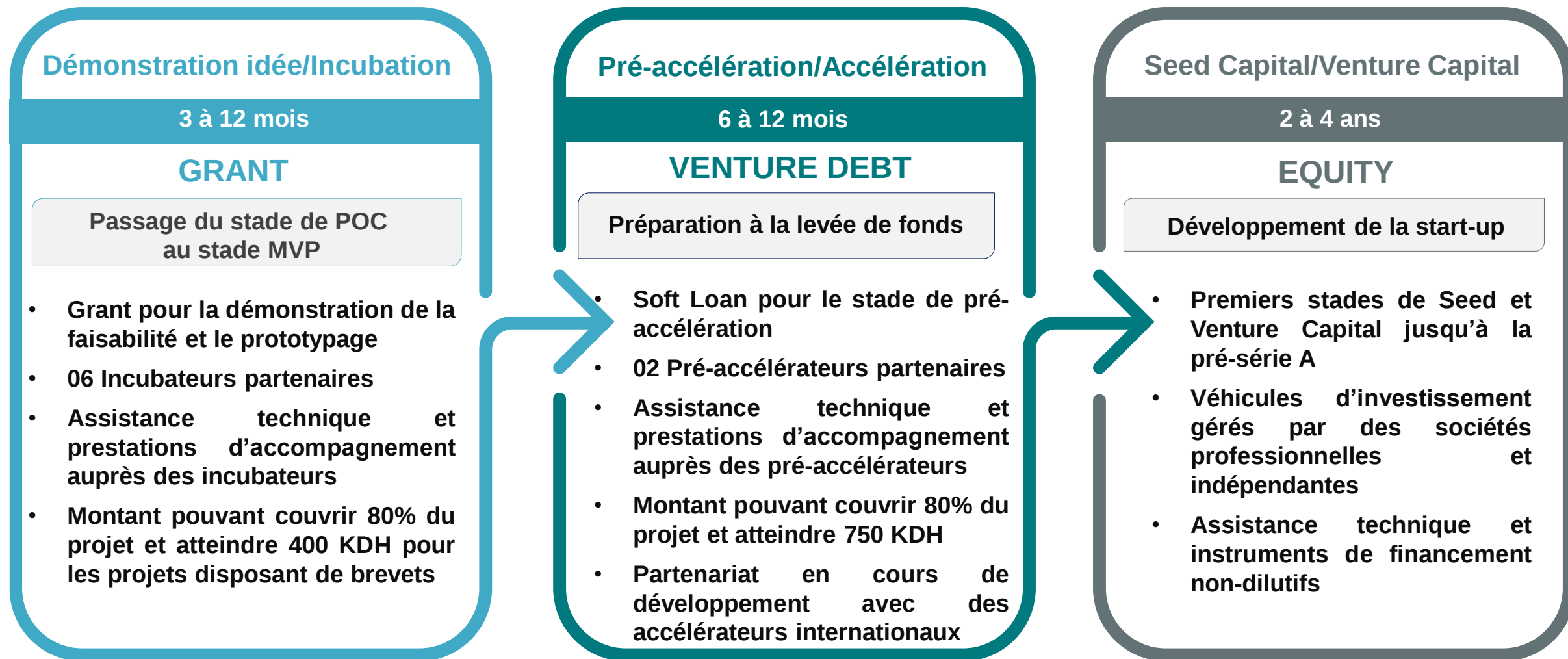
- Garantie des crédits d'investissement (Damane Express et Damane Istitmar)
- Quotité de 70% pour les projets verts (entreprises de l'économie verte et projets de transition verte indépendamment du secteur).
- Plafonds Damane Istitmar jusqu'à 20 MDH par opération et 40 MDH par contrepartie.

Offre CapAccess

- Projets d'investissement présentés par des entreprises satisfaisant les conditions d'éligibilité et ne faisant pas partie des secteurs exclus par le FM6I.
- Cofinancement mezzanine avec les banques (1/3 CapAccess et 2/3 banques) avec des maturités et des différés plus avantageux.
- Taux de 5.5% pour la part CapAccess (2024).

AUTRES MÉCANISMES COUVRANT ÉGALEMENT LES PROJETS VERTS

L'offre Tamwilcom s'adresse également aux projets innovants promus par des startups et ce, à travers un dispositif couvrant les phases depuis l'incubation jusqu'aux premiers stades de développement des startups :



Principaux challenges rencontrés par l'offre de finance verte

PRINCIPAUX CHALLENGES RENCONTRÉS PAR L'OFFRE DE FINANCE VERTE

Malgré les incitations introduites par Tamwilcom et plus récemment par la charte d'investissement, le niveau de la demande pour les financements verts demeure inférieur au potentiel du marché et ce, pour plusieurs raisons :

1

Prise de conscience de l'importance de la transition verte encore insuffisante

- Malgré l'approche des échéances comme les taxes liées aux émissions, peu d'entreprises semblent conscientes de l'importance, de l'urgence et de la pertinence économique du sujet

2

Contexte économique et géopolitique introduisant d'autres priorités pour les PME

- Les difficultés du contexte (sécheresse, crises internationales) entraînent un manque de visibilité induisant un comportement trop prudent en investissement (classique et vert)

3

Manque de l'expertise technique auprès des PME et coût élevé de sa mobilisation

- La spécificité des projets verts et leurs risques (rentabilité, green washing...) nécessitent une expertise encore rare et coûteuse et qui n'est pas encore présente chez les banques

4

Risque perçu élevé des projets dont le modèle est basé sur l'économie verte

- Les projets dont le revenu est basé sur l'économie propre et circulaire ne sont pas encore bien connus par les banques, d'où une réticence à promouvoir leur financement

Merci pour votre attention



www.tamwilcom.ma